

Le médecin et le politique pendant la peste de 1580 à Tours

Jacqueline VONS*

Partir bien tost : Aller bien loing : Revenir bien tard. Telle est la réaction spontanée de la population lors de la déclaration d'une épidémie, constate Nicolas de Nancel (1539-1610), médecin de Tours, qui s'interroge sur le bien-fondé de cette attitude dans un petit livre écrit en français et publié en 1581.

Né à Tracy, près de Noyon, Nicolas de Nancel entra en 1548 au collège de Presles où il suivit les leçons de Pierre de La Ramée latinisé en Petrus Ramus (1515-assassiné le 26 août 1572), savant humaniste, philosophe et mathématicien, dont il devint ultérieurement le secrétaire et le biographe. Il enseigna le latin et le grec dans le même collège, participa à la publication collective du corpus mathématique ancien sous la direction de son ancien maître pendant qu'il faisait des études de médecine à Paris. Il vécut au collège pendant près de vingt ans et écrivit un nombre considérable d'ouvrages érudits. Il exerça brièvement la médecine à Soissons en 1568, avant de s'installer à Tours en 1569, l'année où La Ramée fut contraint de s'exiler une première fois, sous la pression de cabales universitaires parisiennes menées par Jacques Charpentier, lecteur du roi, partisan catholique. En 1587, Nancel devint médecin de l'abbesse de Fontevault, Éléonore de Bourbon, et le resta jusqu'à sa mort en 1610.

La ville de Tours, ville royale, plut à ce médecin érudit. Il célébra les magnificences et les fastes qu'on y déploya lors de l'entrée du duc d'Anjou, fils de France et frère du roi Henri III, le 28 août 1576. En tant que médecin, il faisait partie du collège des notables laïcs qui administraient l'hôtel-Dieu à la suite des frères hospitaliers de la Charité, depuis l'édit royal du 15 août 1546. En 1580, un nouvel épisode de « peste » se révéla particulièrement meurtrier pour la population de Tours déjà fragilisée par les disettes dues aux inondations de la Loire qui avaient détruit les récoltes et par l'effort de guerre constamment renouvelé. Si le terme de peste (*pestis*) était largement polysémique, désignant toutes sortes d'épidémies à forte mortalité (coqueluche, choléra, rougeole, syphilis), connues aussi sous le nom de pestilences, maladies pestilentiennes, dont le mode de propagation restait inconnu aux yeux des médecins, les moyens conseillés et mis en œuvre pour se protéger de la contagiosité étaient relativement les mêmes d'une contrée à l'autre, d'un traité médical à l'autre.

L'amitié que Nicolas de Nancel témoigne à la ville de Tours le pousse alors à écrire un curieux petit livre daté du « jour de décembre 1580 au Carroir de Beaulnes » à Tours qu'il dédie explicitement aux *Messieurs de Tours*, bailli et échevins : *Discours trèsample de la peste, divisé en trois livres ; adressant à messieurs de Tours :*

Icy sont traictees plusieurs choses contre l'opinion commune et tradition ordinaire ; tant au premier livre, touchant la definition, differences, causes, signes, prognostic de la peste ; comme au 2. De la precaution ; et au 3. De la curation d'icelle.

Le livre est imprimé en 1581 à Paris, chez Denys du Val, à Paris.

Curieux petit livre donc de 376 pages, curieuses opinions qui vont contre la tradition ordinaire, et témoignage au vif d'une épidémie vécue par un médecin conseillant les

* Membre de l'Académie de Touraine.

pouvoirs publics. Une préface longue de 12 pages, « touchant la cause et l'origine de la peste ; et la manière de la faire cesser par prières, penitence et sainte conversion » semble écrite dans l'urgence : le péril talonne de près, « la contagion a faict bresche dans plusieurs endroits de la ville », il faut courir aux remèdes.

Vient ensuite, le *Discours* savant, qui montre l'érudition de l'auteur et traite de la peste de manière générale : recherche des causes, des signes, établissement du diagnostic, énumération des remèdes, le tout avec force références aux autorités anciennes philosophiques et médicales (Aristote, Platon, Galien, Hippocrate), nourri de citations empruntées à la Bible, aux historiens (Thucydide, Pline), à la médecine arabe (Avicenne, Rhazès) et de polémiques contre la médecine astrologique. C'est aussi l'occasion pour l'auteur d'illustrer son premier para-doxe (au sens étymologique de ce qui est « contre l'opinion convenue ») et de nuancer l'idée reçue qu'en temps d'épidémie il faut partir rapidement (*cito*) du lieu infecté, aller loin (*longe*), et en revenir tard (*tarde*). C'est, dit-il, courir le risque de transporter la maladie d'un endroit à l'autre. Paris a été infecté, et toutes les provinces de France en subissent les conséquences.

Plutôt que *cito*, *longe*, *tarde* mieux vaut respecter un nouveau *modus vivendi* qui se décline en trois points : *primo*, *prope*, *perpetuo*.

Primo. S'en remettre à Dieu et faire preuve de dévotion. L'épidémie a été de tout temps perçue comme un châtement divin infligé à un peuple pour punir la faute commise collectivement ou par un seul individu. De nombreux exemples bibliques en témoignent. Mais si Nancel est un médecin respectueux de la religion catholique en ces temps troublés, s'il a choisi pour devise *sun théo* (« avec Dieu » en grec) ce qu'il traduit par *Deo duce et auspice* (« sous la conduite et la protection de Dieu » en latin), cela n'exclut nullement la recherche des causes naturelles, qu'elles soient exogènes, dues à la corruption de l'air et des eaux dans la tradition hippocratique, ou liées à une prédisposition des corps à être contaminés. Tours est une ville « aquatique et moytte », enclavée entre deux rivières, caractérisée par son climat humide et son air nébuleux ; la population pauvre souffre de malnutrition et du manque d'hygiène général et illustre tragiquement l'aphorisme hippocratique *meta limnon o loimos* : *Après famine / Peste domine*.

Prope. Rester à proximité (*prope*) pour éviter de propager la maladie. La peste arriva de Paris à Tours, « apportée par forains et pérégrins qui, par changement d'air, se pensaient sauver ». Et de même, les Parisiens qui sont retournés trop vite dans leurs maisons et ont respiré un air encore infecté ont relancé l'épidémie à Paris. Les bourgeois de Tours peuvent envoyer leurs enfants au loin dans une région non encore atteinte avec leur domesticité mais devront respecter la quarantaine (soit un quart d'année, précise Nancel) avant de revenir ; alors que les pauvres, même sains, devront se cantonner dans leurs demeures et se faire livrer leurs provisions durant le temps de leur retraite.

Perpetuo. La peste est une maladie répétitive, récurrente, dont les médecins ont appris à reconnaître les signes, les crises et la durée (de 3 mois à 3 ans) par la tradition livresque. Mais voici un autre para-doxe (pour cette époque) : l'expérience vécue ou rapportée doit être consultée au même titre que le livre. Aussi le médecin a-t-il demandé à maître Siméon, chirurgien du Sanitat de Tours, un mémoire, un *advertissement* consignait les observations qu'il a faites pendant trois mois, sur environ 80 ou 100 pauvres malades pestiférés en cette année 1580 (p. 106). Le diagnostic une fois posé, Nancel énumère longuement une panoplie de remèdes dont l'efficacité peut faire sourire certains aujourd'hui, mais qui relèvent de quelques principes simples : se protéger du contact des autres, protéger les autres, purifier l'air et l'eau, suivre un régime de vie. Outre les substances aromatiques et la pharmacopée galénique, le médecin pouvait ordonner des

saignées, des cataplasmes, des soins locaux sur les bubons. Des prescriptions en latin destinées aux apothicaires alternent avec des remèdes « rustiques » ou populaires en français, à titre curatif mais aussi en prévention.

Témoignage contemporain d'une épidémie, le *Discours* de Nicolas de Nancel se démarque des traités théoriques sur la peste ; il est écrit en langue populaire car, dit l'auteur, la peste est une maladie populaire qui touche en premier les quartiers pauvres et insalubres, mais dont la contagiosité peut s'étendre à toutes les classes sociales. Il décrit une situation propre à la ville de Tours, qu'il habite et qui lui est une patrie, écrit-il ; il y a des amis, parmi lesquels Gatien Pinguet, premier apothicaire de Tours, mort avant 1580 ; il rend hommage aux anciens maires de Tours, Jean de Beaune et son fils Jacques (1465-1527) pour avoir embelli la ville de bonnes fontaines ; il fait allégeance à messire Simon de Maillé (1515-1597), archevêque de Tours. En ajoutant au *Discours* une très longue missive de 25 pages adressée directement par amitié aux Messieurs de Tours, Nancel entend jouer le rôle d'un conseiller médical auprès des autorités politiques.

Il s'agit bien d'un *conseil*, et non d'un commandement, précise-t-il au début de la lettre, ou de « l'advertissement particulier à Messieurs de Tours touchant la police et reglement qu'on doit garder et tenir en temps de peste ». Certes, mais on ne manquera pas de remarquer le ton ferme sinon injonctif de certaines recommandations ; ainsi, il revient aux bourgeois et au clergé propriétaires de bois et de forêts de veiller à approvisionner les pauvres en ville en bois pour nourrir les feux des carroirs (carrefours) et améliorer la qualité de l'air ; les artisans qui empestent l'air (écorcheurs, tanneurs, teinturiers) seront déplacés à l'extérieur de la ville. De grands travaux d'assainissement sont nécessaires et doivent être entrepris aux dépens de la ville, telles la dérivation d'un bras de la Loire vers La Riche et la tour Fourgon et la construction d'une levée. Sur le plan sanitaire, Nancel préconise, déjà, les gestes de distanciation sociale sur le plan collectif et individuel pour limiter la contagion et se protéger : si les magistrats doivent continuer à siéger pour faire respecter la loi, veiller à la qualité des aliments vendus, c'est à chacun de veiller à éviter les procès et le recours aux avocats, à reporter mariages, bals et autres occasions de rassemblement. Il convient de se saluer en baisant la main et en joignant « la dextre à la dextre » au lieu de « baiser en bouche », de porter un masque garni de senteurs, de laver le mobilier et les vêtements des pestiférés morts.

Enfin, lorsque les pauvres malades de la peste sont transportés, avec leur matelas et leurs vêtements, à l'hôtel-Dieu et au Sanitat de Tours, ils méritent soins, nourriture et respect. La crainte d'être enterré sans être mort est une entrave à la déclaration d'un état épidémique, et certains préfèrent ne pas se déclarer malades. La ville doit nommer et rémunérer un ou plusieurs médecins chargés d'instruire et d'encadrer les chirurgiens des hôpitaux en temps d'épidémie, elle doit prendre en charge le nettoyage des maisons pestiférées, elle doit enfin édifier un petit corps de logis, indépendant mais proche du Sanitat et le réserver aux convalescents pendant la quarantaine (p. 365-366).

Si au XVI^e siècle, les registres de la faculté de médecine de Paris mentionnent, non sans fierté, des demandes de conseils sanitaires émanant du pouvoir politique, concernant par exemple la vente de viandes avariées ou le déplacement de cimetières *extra muros*, le livre de Nicolas de Nancel apparaît comme une initiative personnelle, due à l'amitié qu'il porte à la ville de Tours.

Ce *consilium* spontané dans la sphère publique est-il unique ? La même année 1581, le médecin Étienne Gourmelen publie chez Nicolas Chesnau à Paris, un *Advertissement et conseil à Messieurs de Paris, tant pour se preserver de la peste comme aussi pour nettoyer la ville et les maisons qui y ont esté infectees*. Ce n'est pas une coïncidence, mais

le témoignage d'une conscience politique dans le corps médical mettant sa culture et sa pratique au service de la communauté. Nous en aurons ultérieurement d'autres preuves... Reste alors une inconnue : le politique est-il prêt à écouter le conseil médical ?

BIBLIOGRAPHIE

MONTAGNE Véronique, *Médecine et rhétorique à la Renaissance. Le cas du traité de peste en langue vernaculaire*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

NANCEL Nicolas de

-*Petri Rami vita*, éd. et traduit en anglais par Peter Sharrat, *Humanistica Lovaniensia, Journal of Neo-Latin Studies*, XXIV, 1975, p. 161-369.

-*Les Triomphes et magnificences faictes à l'entrée de Monseigneur, filz de France et frere unicque du Roy, en la ville de Tours, le vingthuitième jour d'aoult MDLXXVI, par les maires, eschevins, manans et habitans de ladicte ville de Tours, par Nicolas de Nancel, médecin à Tours*, Tours, R. Siffleau, 1576.

-*Discours trèsample de la peste, divisé en trois livres ; adressant à messieurs de Tours : icy sont traictees plusieurs choses contre l'opinion commune et tradition ordinaire ; tant au premier livre, touchant la definition, differences, causes, signes, pronostic de la peste ; comme au 2. De la precaution ; et au 3. De la curation d'icelle*, Paris, Denys du Val, 1581.

Le livre est numérisé sur le site de la Bibliothèque interuniversitaire de santé, Paris : <https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?34462>

SHARRAT Peter, *The lost library of Nicolas de Nancel*, Oxford, Oxford university Press, 2004.

VONS Jacqueline, « Les lieux de soins à Tours sous l'ancien régime », Journées d'histoire de la médecine organisées par la SFHM à Tours, 18-20 mai 2012, *Histoire des sciences médicales*, 2012, XLVI, p. 357-366.

ANNEXE

L'hôtel-Dieu, le sanitat et les aumônes à Tours au temps de Nancel

Trois types de structures sanitaires, datant du Moyen-Âge ou de la Renaissance, ont laissé des traces dans l'architecture et la toponymie de Tours.

Dès 1518, plusieurs projets de constructions se succèdent dans le but d'isoler les contagieux et d'empêcher la divagation des malades dans les campagnes. Le nom donné à ces petites structures était sanitat (du latin *sanitas* : la santé), probablement issu de l'italien *sanità*, désignant l'institution mise en place dès 1486 par la république de Venise pour administrer ses lazarets, et par extension le lieu de renfermement des pestiférés. Deux endroits sont retenus en dehors de l'enceinte de la ville de Tours : il s'agit de deux varennes ou garennes, deux terrains incultes, réservés à la chasse ou à la pâture. L'une est située au-delà de la maladrerie Saint-Lazare, autrefois réservée aux lépreux, au nord du Cher, l'autre à La Riche près du ruisseau de Sainte-Anne. Plusieurs mesures sont prises : un arrêté interdit l'entrée de la ville aux étrangers venant de lieux suspects, deux chirurgiens et deux apothicaires sont engagés en 1530, des porteurs habillés de rouge sont chargés de conduire les malades aux hôpitaux et les trépassés en terre. Aujourd'hui, seul le nom d'un quartier de Tours (Sanitas) rappelle l'existence de ces constructions

sommaires en bois administrées par la ville. Le sanitat était subventionné par des dons provenant de particuliers et d'ordres religieux ou par des taxes prélevées par la ville sur les biens des paroisses.

Situé face à la cathédrale de Saint-Gatien, l'hôtel-Dieu de Tours a pour fonction première d'être un lieu d'accueil pour les pèlerins, où l'on donne hospitalité et secours aux pauvres et aux « faibles », c'est-à-dire aux vieillards, aux impotents, aux femmes enceintes et malades. Les soins sont donnés par des frères hospitaliers de l'ordre de la Charité, mais la gestion administrative se révèle progressivement désastreuse avec la diminution des dons charitables et la croissance de la vénalité des charges. Plusieurs tentatives de réforme laïque des hôpitaux se succèdent par ordonnances et édits royaux dans la première partie du XVI^e siècle, en particulier sous François I^{er} en 1542, 1546 et 1547. En 1616, ce sont des religieuses de l'ordre de saint Augustin qui sont désignées pour donner les soins à l'hôtel-Dieu.

Depuis le Moyen-Âge, Tours comptait onze petits hospices « de proximité », les aumônes, pour accueillir les vagabonds et les pauvres passants. Ils sont réunis en 1547 sous le nom d'aumônes patrimoniales. L'une d'elles, l'aumône de la Madeleine, devient un établissement spécialisé dans l'accueil d'enfants abandonnés, exposés ou orphelins ; elle avait été fondée en 1499 près du prieuré Saint-Loup, paroisse de Saint-Pierre-des-Corps, grâce à un don de mille écus légués par Estienne Lopin, chanoine et chantre de l'Église de Tours. Des dons et des legs assurent la vie matérielle de l'aumône, les achats de nourriture, de bois, de bougies, les rétributions des nourrices et les honoraires du chirurgien chargé des visites des enfants malades (teigne, variole, syphilis) ou de l'autopsie d'enfants trouvés morts, exposés sur les autels ou les parvis, ou bien laissés devant des boutiques, telle cette petite fille juste née trouvée sur un des autels de la cathédrale, avec sur elle un petit « nouet de sel » signifiant que l'enfant n'est pas baptisée. À partir du milieu du XVI^e siècle, c'est la ville de Tours qui prend en charge ces frais. L'immeuble de l'aumône de la Madeleine sera vendu à la mairie de Tours en 1825 et abandonné par la ville à la société anonyme constituée sous le nom de Compagnie des Quatre Canaux. Lorsque celle-ci construira le canal de jonction du Cher à la Loire, le bâtiment sera démoli pour édifier la gare du canal sur l'emplacement actuel de l'autoroute A 10.

Un édit royal daté du 23 juin 1656 fonde l'hospice général de la Charité pour accueillir les vagabonds et les mendiants qui affluent dans la ville, attirés par l'espoir d'un travail dans l'industrie de la soie. Le nouveau bâtiment est édifié sur l'emplacement d'une des aumônes près du ruisseau de Sainte-Anne. En 1661, Monseigneur le Bouthillier, archevêque de Tours, pose la première pierre d'une nouvelle chapelle édifiée sur les plans de l'architecte Daniel Masse. À la même époque, on construit les trois premiers bâtiments sur l'emplacement de l'actuel hôpital Bretonneau, le premier pour les services administratifs, le second pour les femmes et le troisième pour les hommes. L'hospice accentue très rapidement sa dimension de soins à destination des incurables, aliénés, épileptiques.

BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales de Tours, série GG

- GG1 : hôtel-Dieu et aumônes (1280-1557),
- GG2 : hospices, hôpitaux et aumônes 1560-1587 (recettes et dépenses),
- GG 3-15 : aumônes 1580-1589 (recettes et dépenses),
- GG 318-324 : hôpital de la Charité 1714-1792 (décès, baptêmes, sépultures),
- GG 325-331 : hôtel-Dieu 1737-1781 (décès, baptêmes, sépultures),

GG 332-336 : Madeleine 1750-1792 (décès, baptêmes, sépultures)

Archives départementales d'Indre-et-Loire

- *Le centre hospitalier régional universitaire de Tours (1159-1996)*. Répertoire numérique de la sous-série H, dépôt 4. Introduction par Adeline Monnier, Isabelle Girard et Régine Malveau, Tours, 2011.

-Le testament olographe de Maistre Estienne Lopin, chanoine prébendé et chantre en l'église de Tours, en date du 18 août 1498, déposé par lui devant me Pertuys, notaire, le 6 juillet 1499, série G 145 (transcription p. 193-194 de l'inventaire numérique ci-dessus, Tours, 2011).

ANONYME, *Le petit hôpital Saint-Gatien de Tours et les religieuses augustines*. A. Mame et fils, Tours, 1930.

CAISSO René, Les aumônes et l'hôpital des enfants exposés de Tours. L'institution de la Madeleine, *Bull de la société archéologique de Touraine* 1981, 39, p. 811-855.

VONS Jacqueline : « Les lieux de soins à Tours sous l'ancien régime », Journées d'histoire de la médecine organisées par la SFHM à Tours, 18-20 mai 2012, *Histoire des sciences médicales*, 2012, XLVI, p. 357-366.

4 mai 2020